



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mars 2019
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Point 3 a) ii) de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives : thème de l'évaluation

Défis et possibilités liés aux données : bonnes pratiques

Résumé de la Présidente

1. Le 18 mars 2019, la Commission de la condition de la femme a tenu un débat d'experts sur le thème « Défis et possibilités liés aux données : bonnes pratiques ». La réunion était présidée par le Vice-Président de la Commission, Mohammed Sahib Marzooq (Iraq). Les intervenantes et intervenants étaient les suivants : la Directrice de la section Utilisation des données de l'organisation Development Initiatives, Claudia Wells ; le Directeur régional pour l'Afrique au Partenariat mondial pour les données du développement durable, Davis Adieno ; la Directrice de la Division des statistiques ventilées par le sexe du Département des statistiques de la Jordanie, Manal Sweidan ; la Conseillère principale auprès de l'organisation International Disability Alliance, Orsolya Bartha ; la Présidente-Directrice adjointe du Bureau de statistiques du Samoa, Taiaopo Faumuina. Ginette Azcona, spécialiste de la recherche et des données à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), a fait office de commentatrice. Des représentantes et représentants de neuf États Membres et de neuf organisations non gouvernementales ont contribué aux débats.

2. Les participantes et participants au débat ont évalué les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la collecte, la communication, l'analyse et la diffusion de statistiques genrées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont également étudié les priorités qu'il convenait de fixer pour combler les lacunes en matière de données. Enfin, ils ont recensé les bonnes pratiques et les enseignements qui permettraient de répondre aux besoins en matière de données sur le genre dans le



cadre du suivi des objectifs de développement durable relatifs aux femmes et aux filles et de l'engagement pris de ne laisser personne de côté.

Investir dans des statistiques genrées

3. Des personnes ont souligné qu'il fallait investir dans des capacités statistiques nationales pour pouvoir suivre la situation en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans la réalisation des objectifs de développement durable. Compte tenu du peu d'intérêt suscité jusqu'alors par les statistiques genrées, des solutions devaient être trouvées du côté du renforcement des capacités statistiques en général, pour être ensuite intégrées dans les programmes d'appui. Les intervenantes et intervenants ont sollicité un appui technique et financier pour augmenter la couverture, la qualité et la fréquence de la collecte des données.

4. Les participantes et participants ont demandé que des engagements soient pris au plus haut niveau politique pour que les mesures mises en place soient fondées sur des données factuelles, ouvertes et transparentes, et tiennent compte des questions de genre. Les systèmes statistiques devaient être indépendants et conçus de manière à pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution de la situation dans le domaine des statistiques.

5. Certaines personnes ont affirmé que la ventilation des données contribuait de manière essentielle à cibler les besoins spécifiques des populations les plus vulnérables. Dans un contexte où les inégalités ne cessaient de croître, la ventilation des données par genre et par âge ne permettait pas à elle seule de mesurer la situation des femmes et des filles. D'autres facteurs pouvaient aggraver les inégalités fondées sur le genre, tels que le revenu, le rang de naissance, la taille de la famille, le lieu de vie, le contexte humanitaire, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La ventilation des données par une multiplicité de facteurs pouvait permettre de mieux cerner les inégalités entre les différents groupes de femmes et groupes d'hommes, et était indispensable pour suivre les progrès accomplis dans le cadre de l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté. Les exercices de collecte de données ne devraient pas créer ou renforcer la discrimination, les préjugés et les stéréotypes envers quelque groupe de population que ce soit.

6. Les participantes et participants se sont déclarés préoccupés par le manque de données disponibles sur la situation des personnes handicapées dans le monde, en particulier des femmes et des filles handicapées, une lacune qui pouvait contribuer à favoriser la marginalisation et la discrimination dont elles étaient déjà victimes. La collecte de données comparables entre les pays était essentielle à l'élaboration de politiques et de budgets fondés sur les faits et pouvait directement réduire les obstacles empêchant les femmes et les filles handicapées de participer pleinement à tous les aspects de la vie en société.

Approche fondée sur les droits de l'homme et tenant compte de la problématique femmes-hommes

7. Certaines personnes ont estimé que les activités statistiques devraient être menées selon une approche fondée sur les droits de la personne afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable et le suivi efficace de leurs cibles. Ces activités devaient également tenir compte de la problématique femmes-hommes. L'attention a été appelée sur le fait que la mise en place de groupes chargés des statistiques genrées dans les bureaux de statistiques nationaux avait permis de favoriser la coordination de la production, de l'analyse et de l'utilisation des statistiques genrées dans les systèmes statistiques nationaux. Dans certains cas, ces groupes travaillaient directement avec les ministères d'exécution pour créer des outils permettant de consigner les expériences des femmes et des filles, notamment

lorsqu'elles étaient victimes d'actes de violence fondée sur le genre. La collecte de données devait également être ouverte à la participation libre et active des parties prenantes concernées, telles que les organisations de la société civile, les groupes communautaires et les partenaires de développement, avec une représentation égale des femmes et des hommes.

Intégrer les données officielles aux données existantes provenant d'autres sources

8. Les participantes et participants ont souligné l'intérêt que présentait l'optimisation de l'information par l'intégration de données provenant de sources multiples, puisqu'elle permettait d'élaborer des politiques fondées sur les faits et tenant compte de la problématique femmes-hommes. Compte tenu des limites que présentaient les enquêtes sur les ménages, il a été souligné qu'un système d'enregistrement des faits d'état civil détaillé permettrait une production durable de statistiques genrées. Certaines personnes ont demandé la mise en place d'initiatives visant à compléter la collecte des données administratives sur la santé, l'éducation et d'autres secteurs essentiels avec d'autres sources de données, ce qui serait bénéfique pour la planification, la fourniture et le suivi des services sociaux et de la protection sociale.

9. Il fallait appuyer la conception de stratégies statistiques et d'instruments de collecte de données ciblées capables de rendre convenablement compte des réalités des groupes défavorisés, y compris des groupes peu visibles ou difficiles à atteindre, tout en respectant les normes éthiques. Le fait que les entités du système des Nations Unies, notamment ONU-Femmes, aient contribué, avec la société civile, à la production de données mieux ventilées et à leur intégration dans les activités de recensement ainsi que dans les autres sources de données officielles a été accueilli avec satisfaction, de même que les initiatives destinées à produire de nouvelles données sur la place des femmes dans la prise de décisions au sein du secteur privé.

10. Des efforts devaient être faits pour améliorer les connaissances en matière de statistiques et la compréhension des processus de collecte des données. Parmi celles et ceux qui ont pris la parole, certains ont demandé que soient engagées une collaboration et une consultation à tous les stades des activités statistiques, de la planification à la diffusion, en passant par l'utilisation des données. Les femmes, y compris les jeunes femmes, devaient être pleinement associées aux activités de statistiques, notamment à l'utilisation et à la production de données, et contribuer à ce que les données sur le genre soient plus nombreuses et de meilleure qualité.

11. Des exemples ont été donnés de situations dans lesquelles des défenseures et défenseurs de l'égalité des genres, des organisations de défense des droits des femmes et d'autres groupes de la société civile avaient été associés à la prise de décisions concernant les types de données recueillies et les modalités de leur collecte, ainsi que les indicateurs considérés en priorité. Ces étapes ont été jugées essentielles pour garantir que les données recueillies répondaient aux besoins des diverses parties prenantes. Les données ainsi recueillies devaient être utilisées pour élaborer des politiques et des programmes qui tiennent compte des réalités de tous les groupes de population.

12. Les participantes et participants se sont dits préoccupés par l'insuffisance chronique de preuves et de données disponibles sur la violence contre les femmes, notamment la violence domestique et la violence au sein du couple. Des préoccupations ont également été exprimées au sujet de la violence contre les filles et les jeunes femmes, dont les vues, les opinions et les expériences devaient absolument être entendues, recueillies et prises en compte dans l'élaboration des politiques.

13. Des personnes ont demandé qu'un enseignement conjuguant les technologies des statistiques et la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques soit dispensé aux femmes et aux filles.

Élaboration des politiques : prendre en compte les données pour qu'elles soient traduites en mesures concrètes

14. Certaines personnes ont insisté sur la nécessité de renforcer les partenariats entre les utilisateurs et les producteurs de données. D'une manière générale, les producteurs de données ne prenaient pas activement part aux débats pour cerner quelles données faisaient défaut dans la conception des politiques, et les décideurs parvenaient rarement à déterminer quelles données étaient nécessaires au suivi de ces politiques. La promotion d'une concertation entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques a montré qu'il était possible d'établir des liens entre les données pour élaborer des politiques plus éclairées. Certaines personnes ont demandé que les capacités soient renforcées en matière de diffusion et d'utilisation des données.
